



Ce mois de mai qui s'achève a été marqué par la célébration du quatre vingtième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Cette célébration de la Victoire du 8 mai 1945 doit résonner encore plus dans notre mémoire collective et il est important que les jeunes générations continuent à être les gardiens de cette mémoire. Retour sur ce mois de mai pendant lequel une pluie un peu plus abondante aurait été la bienvenue et place au mois de juin qui sera certainement très animé.

8 MAI 2025, LE 80 ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR L'ALLEMAGNE NAZIE.

Il y avait foule, ce jeudi 8 mai, pour célébrer les quatre-vingt ans qui se sont écoulés depuis la capitulation allemande de 1945. A l'invitation de Monsieur le Maire, les Lauranaises et les Lauranais se sont rassemblés à 11h devant la Mairie pour partir en cortège, précédés des sapeurs pompiers et des jeunes sapeurs- pompiers de Laure, commandés par le lieutenant-colonel Serge MUNOZ, suivis de la Municipalité. Remontant l'avenue des Écoles et passant sous la tour du Portail Neuf, le cortège a rejoint la place du Ravelin et le monument aux morts, en empruntant la Grand-Rue puis l'avenue du Ravelin.

Après la levée des couleurs assurée par une jeune élève des JSP, commandée par le lieutenant VAISSIERE, chef de Centre, les accents de la Marseillaise ont retenti devant des participants recueillis, parmi lesquels de nombreux jeunes. Monsieur le Maire, Émile RAGGINI, a ensuite lu le message de Sébastien LE-CORNU, Ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Évoquant le Général de GAULLE qui incarnait le voix de la France libre et combattante, s'adressant à la Nation quand la nouvelle de la Victoire parvint à Paris, le Ministre a rappelé à quel point le sacrifice pour cette Victoire avait été immense. «Aux soldats morts, blessés, prisonniers; aux résistants foudroyés ou torturés, s'ajoutaient les civils assassinés et déportés, ainsi que les champs de ruines laissés par les durs combats de la Libération. La France était meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son Histoire, grâce au soutien de ses alliés... Dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays, alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté.» Après la lecture du message, une minute de silence fut observée, avant que retentisse la sonnerie aux morts, suivie du Chant des Partisans. A l'issue de la cérémonie, Monsieur Le Maire convia les participants à un apéritif offert par la Municipalité qui fut servi au Foyer: un moment très convivial, suivi par un déjeuner festif, proposé par l'Association des Aînés Ruraux.



LA POLICE À L'ÉCOLE

La directrice de l'école des Capitelles communique: "Les élèves en classe de CP-CE1 de la classe de Madame ROGER ont accueilli le vendredi 9 mai les policiers municipaux pour une action de sécurité routière. Ces derniers ont été missionnés par la Mairie pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route ainsi que les familiariser avec les panneaux de signalisation présents dans leur commune. Les 7 CP ont reçu de la part de la commune des casques. Monsieur RAGGINI les leur a offerts en main propre. Quant aux CE1 qui avaient reçu ce même casque l'an passé, ils ont également eu la chance de recevoir un goodie.

Pour clore cette belle transmission, les élèves ont pu mettre en pratique, sur leurs vélos et avec le casque fraîchement offert, les conseils prodigués par les policiers municipaux. La pratique s'est faite dans l'enceinte de l'école.



"ENTRETIEN DU SENTIER DES CAPITELLES"

Samedi 17 mai, à l'appel de l'association du Patrimoine Laurain, une vingtaine de bénévoles étaient au rendez-vous devant la mairie pour aller faire l'entretien du sentier des Capitelles. Il faut noter que la moitié d'entre eux était de nouveaux Laurains. Après avoir constitué les groupes, la Présidente, Marie MASIA, les a répartis sur le terrain et chacun s'est rendu sur place pour débroussailler, ratisser et couper les branches gênantes, afin de laisser le chemin impeccable pour les visiteurs et les randonneurs.



En cette période de l'année la nature est magnifique, parsemée de fleurs de couleurs diverses. Vers Midi, tous se sont retrouvés au Lac, pour une excellente grillade préparée par Robert, offerte par l'association du Patrimoine. Ce fut une matinée très sympathique, conviviale et amicale. La Présidente Marie MASIA remercie tous les bénévoles pour leur participation et tient à rappeler qu'il faut du monde pour que l'on puisse préserver ce patrimoine naturel qui est le bien de tous.

MUTUELLE COMMUNALE CARCASSONNE AGGLO, ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le nom du cabinet chargé de la permanence; il s'agit du cabinet OXION (et non ORION) et sa messagerie est: contact@oxion.fr (NDLR)



EN DIRECT DE L'ASSOCIATION «AU FIL DU DÉSERT»

«Venez nombreux le 29 juin pour participer à la course «Les Capitelles Solidaires».

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à la course: il y en a pour tous les goûts, randonnée de 10km, course nature de 4km, trail de 10km et de 18km. Et en plus, en faisant du sport, vous ferez une bonne action au profit de l'éducation au Sahel!

Le lien pour vous inscrire est le suivant:

https://www.ats-sport.com/epreuve.php?id_epreuve=8702 »



Dimanche 29 Juin 2025
Lac de Laure Minervois
Départ 9h !

Les Capitelles Solidaires
Courir pour l'éducation au Sahel !

Trail stop ou encore
10 ou 18 km
vous ferez votre
choix au 9ème km !
www.ats-sport.com

Randonnée 10km
et course nature 3,6km

AUDE
le département





NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

QUATRE JOURS POUR FÊTER LE VILLAGE.

Ce sera les 12, 13, 14 et 15 juin. Découvrez, le programme que vous propose le Comité des Fêtes pour cette édition 2025.

Olympiades y fiesta Laure-Minervois au bord du lac

JEUDI 12 JUIN

After Work Laurant Cabaret

18h-23h : Food truck

- Animation "l'ensemble instrumental du minervois"
- Concert

SAMEDI 14 JUIN

10h-1h

Journée "Olympiades"

Ouverture 10h30 /
Remise des prix 17h30

Sur inscriptions : 06.73.86.05.29

Equipe de 3

- Enfants de 8 à 12 ans
- Adultes à partir de 12 ans

10€ par participant ou 20€
avec le "repas olympique"

Bandas la Peña du Languedoc
la journée

- 21h30 : DJ Night kolorz Light
prod Cassou

VENDREDI 13 JUIN

18h-1h

Bandas la Peña du Languedoc

Orchestre **CASSOU**

22h15 : Feu d'artifice

DIMANCHE 15 JUIN

18h-1h

- 18h : Apéritif de la mairie

Repas organisé par l'association des
chasseurs de Laure-Minervois

Animation musicale
DJ Gauguiss

LE MENU (20€)

- Salade composée
- Jambon à la broche +
pommes de terre sautées
- Fromage
- Glace

Sur réservation au
06.73.86.05.29

BUVETTE

RESTAURATION

MANÈGES

Organisé par le
Suivez-nous sur :



Comité Laure Minervois



comite_des_fetes_laureminvois

REPAS DE L'AMITIÉ

Les Aînés ruraux vous informent que le samedi 7 juin, à midi, aura lieu, au Foyer, le repas dansant de l'amitié, animé par Patrick PAULIN.

Le menu qu'ils vous proposent se compose de :

- Bavarois de saumon sur une salade de la mer
- Jambon braisé
- Risotto de champignons
- Assortiment de fromages
- Baccarat croustillant au caramel.

Les vins sont compris.

Le prix pour les adhérents est de 25€ et pour ceux qui ne le sont pas, 28 €.

Inscrivez-vous, avant le 3 juin auprès d'André CARBONNEL, ou en téléphonant au 06 18 94 94 92 ou au 04 68 78 33 51.

À NOTER, REMISE DES CALCULATRICES:

mardi 1er juillet, les huit élèves de CM2 qui partent en 6ème se verront remettre par Monsieur le Maire une calculatrice offerte par la Municipalité. Le rendez-vous est fixé à 18h30 dans la salle du Conseil de la mairie de Laure. Les parents sont invités. La rédaction des Échos leur souhaite le meilleur dans la poursuite de leurs études.

AGENDA

- Samedi 7 juin,
Repas des Aînés Ruraux.
- 12/13/14 et 15 juin,
Fête du village.
- 29 juin,
Les capitelles solidaires.
- 1er juillet,
Remise des calculatrices.